

Dépasser les droits de l'homme

[Grégor Puppink](#) / 10 décembre 2018 / Valeurs Actuelles

Grégor Puppink est docteur en droit et directeur du *Centre européen pour le droit et la justice*. Il vient de publier "[Les droits de l'homme dénaturé](#)" (Le Cerf) dans lequel il analyse de façon critique la transformation des droits de l'homme depuis la *Déclaration universelle des droits de l'homme* du 10 décembre 1948.

Nous sommes à la fin d'un cycle : le triomphe du libéralisme mondialisé coïncide avec la radicalisation de sa contestation. Les droits de l'homme n'y échappent pas et sont aussi contestés. Ils ne portent plus l'espérance en l'avènement d'un monde unifié, d'une justice et d'une paix universelles. Pour de multiples raisons, on ne les croit plus capables de résoudre tous les problèmes de l'humanité. C'est comme si les peuples perdaient la « *foi dans les droits fondamentaux* » proclamée autrefois dans la Charte des Nations unies de 1945.

Un motif de cette déception tient au fait que les droits de l'homme n'ont pas tenu leur promesse de demeurer au-dessus de la politique. C'était certainement trop attendre d'eux. On leur reproche aussi de s'être laissés regagner et corrompre par l'idéologie. Les droits de l'homme perdent en effet de leur crédit et de leur universalité à mesure qu'ils se détournent du droit naturel pour promouvoir des droits nouveaux choquant le commun des mortels. Alors qu'ils étaient censés s'opposer aux idéologies, trop souvent, les droits de l'homme sont eux-mêmes employés comme de véritables chevaux de Troie, pour pénétrer les ordres juridiques nationaux et y déverser une idéologie étrangère à l'intention originale des rédacteurs de 1948, que cette idéologie soit libertaire ou islamiste.

Sur le même sujet

[Sauver les droits de l'homme de l'idéologie](#)

L'incapacité de penser le bien au-delà du droit individuel

Toutefois, la déception ne tient pas seulement au mésusage politique et idéologique qui est fait des droits de l'homme, mais aussi, plus fondamentalement, à leurs limites propres, en particulier à leur *incapacité de penser le bien au-delà du droit individuel*. Cela résulte du fait que les droits de l'homme ne savent reconnaître, pour le condamner, que *le mal causé à un individu*. Telle est leur mission, toute négative, comme le souligne Pierre Manent dans *La loi naturelle et les droits de l'homme*. Les seuls biens qu'ils connaissent sont les facultés indéterminées que chaque droit protège, des droits qui s'originent en l'individu. Tous les autres biens qui trouvent leur source hors des individus lui demeurent étrangers, inconcevables et indéfendables ; pire, ils sont présumés ennemis de la liberté. Or, de nombreux biens existent au-delà de l'individu.

Il y a, bien sûr, le bien de la famille, mais aussi celui des animaux, des végétaux, de la nature, de la culture, du patrimoine, de la patrie, de l'économie ou encore celui des générations futures. Ce sont des biens communs, relationnels et environnementaux, nécessaires à l'accomplissement humain. Ces biens dépassent l'individu, souvent ils lui préexistent et lui survivent. L'individu les possède pour autant qu'il y participe. Contredisant les espérances de la pensée libérale, l'expérience enseigne que l'accumulation indéterminée de biens individuels ne suffit pas à composer ces biens communs, mais tend plutôt à les éroder. Bien souvent, nous sommes comme seuls face à notre propre autonomie, incapables de déterminer ce qui est bon pour nous, ni de participer à un bien au-delà de nous-mêmes.

Sur le même sujet

[Gregor Puppink : "Droit européen : l'abrogation de la loi Taubira est possible"](#)

Tant que les hommes ne faisaient face qu'à la *démasure* de l'État, au risque du totalitarisme, la garantie négative de leurs droits individuels face à l'État suffisait à les protéger. Une fois neutralisé, l'État devenait un espace de liberté individuelle. Tel n'est plus le cas à présent. D'autres démesures, plus nombreuses et moins saisissables, apparaissent aujourd'hui et menacent non plus seulement notre liberté, mais notre humanité. De ces nouvelles menaces, les droits de l'homme paraissent impuissants à nous défendre, précisément parce qu'ils ne savent pas concevoir le bien au-delà des droits individuels.

Il y a d'abord la **démasure de la mondialisation** qui concentre en quelques mains un pouvoir planétaire. Il n'est plus seulement économique, mais aussi financier, technologique, biomédical et s'étend jusqu'à l'intimité des personnes. Comment des institutions telles que la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH), conçues pour contrôler des États, pourraient-elle protéger les personnes des multinationales, des big-data et des algorithmes apatrides ?

Sur le même sujet

[Puppink : "GPA : derrière les droits de l'homme, l'exploitation"](#)

Il y a aussi la **démésure des migrations massives** qui menace la stabilité, la prospérité et l'intégrité culturelle des peuples. Comment des droits de l'homme, qui doivent par principe bénéficier intégralement à chaque immigrant, même illégal, pourraient-ils protéger les peuples de ces migrations ?

Il y a encore la **démésure du transhumanisme et de la crise écologique**. Comment les droits de l'homme pourraient-ils en protéger l'humanité s'ils ignorent la nature humaine au profit de la seule volonté individuelle, et voient dans des biotechnologies la source de nouveaux droits ?

Il y a enfin la **démésure de la gouvernance mondiale** qui prive les peuples de la maîtrise de leur destin politique. Comment les instances telles que la CEDH pourraient-elles garantir aux peuples le droit de se gouverner eux-mêmes alors qu'elle a été conçue pour exercer, sur eux, une tutelle morale, et qu'elle participe à cette gouvernance ?

Ces nouvelles démesures retirent aux personnes et aux peuples jusqu'à la maîtrise de leur environnement économique, culturel, politique et même naturel. Ce faisant, elles menacent notre humanité plus radicalement encore que les États. Or, face à chacune de ces démesures, les instances de protection des droits de l'homme paraissent inadaptées, impuissantes, voire même complices. Il faut donc chercher une réponse humaine à ces démesures ailleurs que dans les droits de l'individu.

Retrouver la mesure de l'homme

Nombreux sont ceux qui refusent de se laisser dénaturer et qui cherchent à restaurer un environnement à leur mesure, qui les comprenne et les protège, dont ils partagent le sens, au sein duquel ils puissent communier. Ils recherchent un tout duquel redevenir une partie, auquel s'ordonner pour y redéployer leur humanité. Cette recherche, au-delà du droit, porte sur tous les ordres de l'existence humaine : naturel, économique, politique et spirituel.

Dans l'ordre de la nature, l'écologie est un tout vaste qui rend une mesure à l'action humaine, qui nous enraine tout en demeurant ouvert à l'universel et favorable à la solidarité. Le succès du bio, des médecines alternatives, la soif de bien-être ou de développement personnel, mais aussi la défense de la famille, de la vie humaine et de toute la nature sont autant de réponses aux atteintes subies par notre nature.

Dans l'ordre économique, des pans entiers de la société cherchent également à ramener l'économie à la mesure de l'homme au travers d'une multitude d'initiatives sociales, solidaires, équitables, collaboratives, ou encore locales. Celles-ci ne recherchent pas à satisfaire d'abord les intérêts individuels immédiats des agents économiques, mais un bien commun d'une nature supérieure, irréductible à l'accumulation des intérêts individuels.

Dans l'ordre politique, les États, autrefois suspects, regagnent la confiance des hommes et des peuples qui y voient leurs protecteurs naturels. Façonnés par l'histoire, les nations offrent un cadre politique et culturel à la mesure des hommes. Ainsi s'expliquent les succès électoraux, tant décriés, des mouvements populistes, nationalistes, mais aussi régionalistes, qui ont l'ambition de rendre aux peuples la maîtrise de leur destin.

Dans l'ordre spirituel, enfin, les religions sont, par excellence, des tous qui donnent une mesure aux hommes et un sens à leur existence. Elles offrent un enracinement dans le ciel, dans le temps et dans l'espace. La religiosité serait le signe même de l'humanité ; dès lors, la sécularisation éroderait tant l'une que l'autre. Pour beaucoup d'individus déracinés, culturellement déshérités, devenir religieux est une façon de restaurer leur humanité dégradée.

Ces *touts* sont des **biens communs**, d'autant meilleurs qu'ils permettent l'accomplissement de ceux qui y participent. Ils redonnent chair et mesure à l'existence individuelle. Se redécouvrir la partie d'un tout introduit dans une forme d'humilité et conduit, dans l'ordre considéré, à penser en termes de *biens* plutôt que de *droits* et à renoncer à sa fausse liberté *égo-déterminée*, pour assumer positivement sa responsabilité à l'égard des autres. Ainsi, ce n'est pas en *transcendant*, mais en participant aux biens qui le dépassent que l'homme retrouve, paradoxalement, une certaine maîtrise de son existence. Cette maîtrise est réelle, et non pas fantasmée à la manière de l'autonomie individuelle. Un homme qui s'enracine dans sa foi, sa famille, son métier, son pays et sa terre, qui respecte son propre corps et celui des autres, est plus humain que celui – hors sol – qui se croit libéré de ses appartenances.